

# Qu'est-ce que l'apologétique ?

P. Florent URFELS

Le mot français « apologétique » dérive du verbe grec ἀπολογέομαι : « plaider pour soi, se défendre », mais aussi « plaider pour un autre ». Le substantif correspondant est ἀπολογία : « défense, justification », qui devient un genre littéraire avec l'*Apologie de Socrate*. Platon y rapporte l'auto-défense de Socrate accusé (en -399) par les magistrats d'Athènes d'avoir corrompu la jeunesse d'une part, et des crimes religieux de non-reconnaissance des dieux de la Cité ainsi que de l'introduction de nouvelles divinités d'autre part.

Genre littéraire ancien, donc, mais le substantif « apologétique » n'apparaît que tardivement, au XVIII<sup>e</sup> siècle (sous la plume d'auteurs protestants!). Il désigne alors toutes les manières d'argumenter et de défendre les chrétiens lorsque ceux-ci sont accusés au plan de la doctrine comme au plan des mœurs. Schématiquement, l'apologétique catholique a pris quatre figures assez différentes au cours de l'histoire, correspondant à l'Antiquité chrétienne, au Moyen-Âge, à la Réforme et aux Lumières. Les opposants changent d'une période à l'autre : d'abord les Juifs et les païens, ensuite les musulmans, puis les protestants et enfin le rationalisme athée. Je vais parcourir rapidement ces quatre figures de l'apologétique mais, auparavant, nous allons en chercher les racines dans le Nouveau Testament lui-même.

## 1. Le Nouveau Testament

Jésus lui-même envisage que ses disciples devront se défendre et défendre leur foi, par exemple chez saint Luc dans le « Discours sur la Fin » du ch. 21.

On portera les mains sur vous, on vous persécutera, on vous livrera aux synagogues et aux prisons, on vous traduira devant des rois et des gouverneurs à cause de mon Nom, et cela aboutira pour vous au témoignage. Mettez-vous donc bien dans l'esprit que vous n'avez pas à préparer d'avance votre défense (ἀπολογηθῆναι). Car moi je vous donnerai un langage et une sagesse, à quoi nul de vos adversaires ne pourra résister ni contredire. (Lc 21,12-15)

D'après ce texte, l'apologétique chrétienne possède deux caractéristiques essentielles.

(1) Elle relève du témoignage rendu au Christ. Donc il ne s'agit pas seulement de la défense d'un chrétien injustement accusé (ce qui serait déjà pas mal et parfaitement fondé en justice : un homme a le droit de se défendre), mais pour ainsi dire d'un ingrédient de l'évangélisation.

Saint Paul qui a été à de nombreuses reprises accusé de toutes sortes de crimes, est très conscient de cet aspect des choses. À la limite, il se réjouit de passer en jugement car cela lui offre une tribune toute préparée pour annoncer l'Évangile. On voit cela dans les Actes des Apôtres et aussi dans l'Épître aux Philippiens. Paul écrit aux chrétiens de cette ville alors qu'il est emprisonné, à Rome, à Éphèse ou à Césarée, on ne sait pas très bien.

Il n'est que juste pour moi d'avoir ces sentiments à l'égard de vous tous, car je vous porte en mon cœur, vous qui, dans mes chaînes comme dans la défense (ἀπολογία) et l'affermissement de l'Évangile, vous associez tous à ma grâce. [...] Je désire que vous le sachiez, frères, mon affaire a tourné plutôt au profit de l'Évangile : en effet, dans tout le Prétoire et partout ailleurs, mes chaînes ont acquis, dans le Christ, une vraie notoriété, et la plupart des frères, enhardis dans le Seigneur du fait même de ces chaînes, redoublent d'une belle audace à proclamer sans crainte la Parole. (Ph 1,7-14)

En se défendant, Paul défend le Christ et fait œuvre d'évangélisation, d'une double manière. D'une part parce que le Prétoire est très impressionné par sa personnalité et il n'est pas impossible que l'un ou l'autre de ses membres finisse par se convertir au christianisme. D'autre part les compagnons de Paul qui entendent parler de son courage et de sa fermeté dans la foi sont eux-même raffermis pour annoncer le Christ.

(2) Deuxième caractéristique essentielle de l'apologétique chrétienne : elle est un don que le Christ fait au chrétien. À la limite, il ne sert à rien de fourbir à l'avance ses arguments car, dit Jésus, « je vous donnerai un langage et une sagesse ». Qui dit sagesse dit rationalité, mais c'est une rationalité qui n'est pas du même ordre que, par exemple, la philosophie. On pourrait parler ici de la dimension charismatique de l'apologétique (rappelons qu'un charisme est un don particulier du Saint-Esprit donné en vue de l'édification de l'Église, par opposition à une grâce sacramentelle qui a un aspect plus universel). Peut-être que ceux qui parmi vous ont fait de l'évangélisation de rue ont déjà expérimenté un charisme de ce genre. Au cours d'une discussion un peu tendue, ou bien face à un argument anti-chrétien, une subite inspiration vous a fait trouver *la* bonne parole qui ramenait la paix et la lumière. Ce n'était pas du tout prémédité et au moment où cette parole est sortie de votre bouche vous avez pu vous dire : « mais d'où est-ce que je sors cela ? » Et bien sans doute du Saint-Esprit, la Sagesse que Jésus donne à ses disciples pour défendre l'Évangile.

Pour fonder l'apologétique dans le Nouveau Testament je suis parti d'un enseignement que Jésus donne à ses disciples. Mais, plus profondément encore, on pourrait se référer à la Passion de Jésus. Car Jésus a le premier été accusé et il a comparu devant deux tribunaux, un tribunal Juif présidé par le grand-prêtre puis un tribunal romain présidé par le préfet Ponce Pilate. La mise en procès de Jésus est tellement importante théologiquement que saint Jean a construit tout son évangile comme le grand procès que les hommes adressent à Dieu en la personne du Christ. Et, lors de sa comparution devant Pilate, Jésus prononce cette phrase décisive : « Je ne suis né et je ne suis venu dans le monde que pour rendre témoignage à la vérité. Quiconque est de la vérité écoute ma voix. » (Jn 18,37) Voici une nouvelle définition de l'apologétique : rendre témoignage à la Vérité. Mais bien sûr nous savons que ce témoignage ne se fait pas seulement par des mots ou des raisonnements. C'est par toute sa vie et plus encore par sa mort que l'on témoigne. D'ailleurs il est frappant qu'après le long discours de la Cène qui occupe 5 chapitres (Jn 13-17), Jésus ne dit quasiment plus rien dans les ch. 18-19 qui relatent sa Passion. Le Verbe ne dit plus rien, parce qu'il se donne aux hommes en mourant pour eux sur la Croix. Voilà le cœur pour ainsi dire mystique de l'apologétique !

Mais revenons aux avertissements de Jésus : « on vous livrera aux synagogues, on vous traduira devant des gouverneurs ». Il ne s'agit pas là de deux instances de même nature. La synagogue représente de manière globale le judaïsme, dont le christianisme est issu et dont il ne se détachera pas sans heurts. Il partage avec lui, et c'est essentiel, la foi au même Dieu connu par le même corpus de textes, avant d'ajouter un deuxième corpus plus petit qui lui est propre : le Nouveau Testament. Les gouverneurs, de leur côté, représentent les autorités politiques de toute sorte qui existaient dans le monde païen de l'époque. Juifs et païens peuvent se retrouver dans l'incompréhension de ce qu'est le christianisme, mais pour des raisons assez différentes. Pour les Juifs, il semble que c'est surtout la liberté prise par rapport à la Torah de Moïse qui a choqué, ainsi que le refus de rejoindre le « front sacré » anti-romain dans la décennie 60-70. Pour les païens, c'est d'abord la menace d'agitation messianique au sein d'une nation turbulente qui posait problème, puis le refus d'observer les cultes de la Cité. Par la suite, la polémique se portera sur des sujets plus intellectuels, notamment avec des philosophes et lettrés qui considéraient que le christianisme corrompait la culture gréco-latine et menaçait finalement la civilisation.

Ainsi l'apologétique se bat, dès le début, sur deux fronts différents et donc avec des argumentations également différentes. On en trouve de bons exemples dans les discours de Paul que nous rapportent les Actes des Apôtres. Prenons par exemple le ch. 4, quand les Apôtres comparaissent devant le grand-prêtre et doivent se justifier d'avoir annoncé la Résurrection de Jésus à leurs frères Juifs à l'occasion d'un miracle.

Alors Pierre, rempli de l'Esprit Saint, leur dit : « Chefs du peuple et anciens, puisque aujourd'hui nous avons à répondre en justice du bien fait à un infirme et du moyen par lequel il a été guéri, sachez-le bien, vous tous, ainsi que tout le peuple d'Israël : c'est par le nom de Jésus Christ le Nazôréen, celui que vous, vous avez crucifié, et que Dieu a ressuscité des morts, c'est par son nom et par nul autre que cet homme se présente guéri devant vous. C'est lui *la pierre que vous, les bâtisseurs, avez dédaignée, et qui est devenue la pierre d'angle.* » (Ac 4,8-11)

Comme annoncé par Jésus, Pierre ne parle pas de son propre chef mais sous l'action de l'Esprit-Saint. Et sa plaidoirie est très courte puisqu'elle se ramène à deux éléments :

(1) il est paradoxal de devoir se justifier pour avoir fait du bien à quelqu'un (en l'occurrence guéri un infirme) ;

(2) la Résurrection que proclament les Apôtres avait été prédite par l'Écriture Sainte, que les prêtres ont accomplie sans en avoir conscience. Et ici Pierre se contente de citer un verset de psaume (118,22) : « La pierre qu'ont rejetée les bâtisseurs est devenue la pierre d'angle ». Si le premier élément est compréhensible par tout le monde, le second est typiquement juif. Seule l'autorité de l'Écriture, qui normalement est reconnue par tous les Juifs, peut les amener à reconnaître en Jésus de Nazareth le Messie promis à Israël. Pour un païen, cela n'aurait aucun sens.

Plus loin dans les Actes des Apôtres, Paul va être confronté justement à des païens et il devra trouver d'autres arguments. De manière très symbolique, saint Luc nous rapporte un discours tenu par Paul à Athènes, la ville emblématique de la philosophie et de la culture grecques. C'est le fameux « Discours devant l'Aréopage », au ch. 17. L'Aréopage (en grec Ἄρειος πάγος, la « colline d'Arès »)

est une petite colline au sud de l'agora mais, par métonymie, le nom désigne aussi le tribunal suprême de la Cité qui s'y réunissait. Et Luc joue consciemment sur cette symbolique. Il dit que Paul s'entretenait tous les jours sur l'agora avec les passants, ce qui est un geste éminemment socratique. Certains sont intéressés, d'autres ont l'impression que Paul prêche « des divinités étrangères » (Ac 17,18), en grec *xenoi daimonioi*, ce qui rappelle le fameux démon de Socrate et les accusations qui lui ont valu son procès perdu.

Même si Ac 17 ne fait que rapporter une discussion pacifique entre gens cultivés, saint Luc s'efforce donc de présenter Paul comme un nouveau Socrate. Son échec sera ainsi à son honneur, tout comme la condamnation à mort de Socrate a en réalité (d'après Platon) manifesté la décadence inexorable d'Athènes. Le parallèle Paul/Socrate était tellement évident pour les lecteurs de l'Antiquité que certains Pères de l'Église (Pseudo-Justin, *Exhortation aux Gentils*, 33 ; Origène, *Contre Celse*, IV, 67) disent tout naturellement que Socrate a été jugé par l'Aréopage d'Athènes, ce qui est très douteux historiquement. Saint Luc voulait que Paul ressemble à Socrate et finalement c'est Socrate qui prend des traits pauliniens !

Athéniens, à tous égards vous êtes, je le vois, les plus religieux des hommes. Parcourant en effet votre ville et considérant vos monuments sacrés, j'ai trouvé jusqu'à un autel avec l'inscription : au dieu inconnu. Eh bien ! ce que vous adorez sans le connaître, je viens, moi, vous l'annoncer. [...] Si [Dieu] a fixé des temps déterminés et les limites de l'habitat des hommes, c'était afin qu'ils cherchent la divinité pour l'atteindre, si possible, comme à tâtons et la trouver ; aussi bien n'est-elle pas loin de chacun de nous. C'est en elle en effet que nous avons la vie, le mouvement et l'être. Ainsi d'ailleurs l'ont dit certains des vôtres : Car nous sommes aussi de sa race. Que si nous sommes de la race de Dieu, nous ne devons pas penser que la divinité soit semblable à de l'or, de l'argent ou de la pierre, travaillés par l'art et le génie de l'homme. Or voici que, fermant les yeux sur les temps de l'ignorance, Dieu fait maintenant savoir aux hommes d'avoir tous et partout à se repentir, parce qu'il a fixé un jour pour juger l'univers avec justice, par un homme qu'il y a destiné, offrant à tous une garantie en le ressuscitant des morts. (Ac 17,22-31)

On pourrait passer beaucoup de temps à analyser ce petit discours mais épinglons simplement trois éléments.

(1) Paul part d'une insatisfaction religieuse présente chez les païens et concrétisée par cet autel dédié « au dieu inconnu », dont on n'est d'ailleurs pas certain qu'il existait vraiment. Ainsi l'évangélisation ne tombe pas de manière totalement extérieure sur une âme païenne mais elle rencontre un désir plus ou moins confus présent dans cette âme. Désir qui, redisons-le, correspond à une insatisfaction en face de ce qui est déjà vécu dans sa propre religion et culture.

(2) Paul ne craint pas d'utiliser un vocabulaire typiquement philosophique pour suggérer que la réflexion critique des païens préparait le terrain à l'annonce du Dieu Créateur : « C'est en la divinité que nous avons la vie, le mouvement et l'être (ζῶμεν καὶ κινούμεθα καὶ ἔσμεν). » Il cite alors un poète païen, Aratos de Cilicie (III<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) : « Nous sommes de sa race », mais Cléanthe le stoïcien disait à peu près la même chose.

(3) Le gros morceau est réservé pour la fin, à savoir que Dieu n'est pas seulement pressenti à partir du cosmos et de l'homme mais connu par une Révélation qui a eu lieu dans l'histoire. Autant cette idée était familière à un Juif, autant elle devait sonner bizarrement à des oreilles païennes. « Dieu a

fixé un jour pour juger l'univers, par un homme particulier ». Pourquoi ce jour plutôt qu'un autre ? Pourquoi cet homme plutôt qu'un autre ? La singularité historique de l'Évangile heurte de plein fouet l'universalité de la raison païenne. Il faut une conversion de l'intelligence pour comprendre qu'en réalité universalité et singularité ne s'opposent pas. Mais cela prend du temps... Sur le moment, les réactions seront plutôt négatives. Paul se heurtera aux moqueries et à l'incompréhension de son auditoire, mais une promesse de conversion du paganisme lui sera malgré tout donnée par Denys et Damaris, un homme et une femme, conformément à l'habitude lucanienne de faire avancer ensemble les deux sexes dans l'Évangile comme dans les Actes.

## 2. L'antiquité chrétienne

Les deux versants de l'apologétique – auprès des Juifs et auprès des païens – auront des destinées bien différentes. Dès la fin du 1<sup>er</sup> siècle, les judéo-chrétiens sont exclus de la Synagogue, ce qui a été vécu par eux comme un véritable coup de poignard dans le dos. L'Évangile selon saint Jean a gardé de multiples traces de cet événement traumatique. Même si jusqu'au début du IV<sup>e</sup> siècle la frontière entre judaïsme et christianisme restera poreuse, on peut dire que l'apologétique auprès des Juifs va rapidement s'estomper. Le monument en reste le *Dialogue avec Tryphon* de saint Justin de Naplouse (c. 100-165). On a voulu voir dans ce Tryphon un célèbre rabbi de la génération qui a suivi la destruction du Temple de Jérusalem en 70 ap. J.-C., le rabbi Tarfon. Mais les dates ne correspondent pas vraiment. Plus plausiblement, Tryphon est la version stylisée de plusieurs Juifs lettrés que Justin a effectivement rencontrés et à qui il aurait essayé d'annoncer le Christ, sans grand succès d'ailleurs.

Quoi qu'il en soit de son ancrage historique, la ligne argumentative de Justin est intéressante à suivre. Le premier obstacle mis en avant par Tryphon tient fait que les chrétiens ne respectent pas la Loi de Moïse. Or on ne voit pas bien pourquoi Dieu aurait demandé à Israël d'observer les commandements de cette Loi pour une durée limitée. Un commandement est juste ou il n'est pas juste. S'il est juste, il faut l'observer en tout temps. Et s'il n'est pas juste, on n'est jamais tenu de l'observer.

À cela Justin répond que les commandements de Dieu ne sont pas simplement commandés par un Bien universel et abstrait, mais qu'ils tiennent compte d'un facteur humain susceptible d'évoluer, à savoir la dureté du cœur. C'est l'aspect pédagogique et donc transitoire de la Loi qui permet à Justin de se sortir de l'objection de Tryphon, dans la droite ligne d'ailleurs de ce que disait saint Paul aux Galates.

Avant la venue de la foi, nous étions enfermés sous la garde de la Loi, réservés à la foi qui devait se révéler. Ainsi la Loi nous servit-elle de pédagogue jusqu'au Christ, pour que nous obtenions de la foi notre justification. Mais la foi venue, nous ne sommes plus sous un pédagogue. (Ga 3,23-25)

Ensuite Justin affirme qu'il n'est personnellement pas dérangé si un Juif devient chrétien mais continue à observer les préceptes de la Loi comme la circoncision ou les lois alimentaires parce que cela fait partie de son histoire et de ses coutumes – aujourd'hui on dirait : de sa culture. Seulement il ne faudrait pas qu'un tel judéo-chrétien cherche à imposer ces mêmes commandements

aux pagano-chrétiens. Ce serait supposer implicitement que le Salut est donné par l'observance des préceptes mosaïques et non par la foi au Christ. Là encore, on voit que saint Justin est tout-à-fait dans la ligne de saint Paul.

La deuxième objection de Tryphon porte sur la divinité et la préexistence de Jésus. Une telle affirmation lui semble insensée. Justin reconnaît honnêtement que cela n'est pas facile à croire mais il remarque que, même si ce n'est pas la foi chrétienne dans toute son intégrité, certains Juifs disent que Jésus est le Messie d'Israël sans pour autant confesser sa divinité. Cette première manière pour un Juif de devenir chrétien est comme une étape transitoire qui pourrait déboucher ensuite sur la foi pleine et entière.

Oui, je sais que cette doctrine doit paraître étrange à ceux d'entre vous qui ne veulent ni comprendre, ni suivre la parole de Dieu, et qui n'écoutent d'autre voix que leurs docteurs. C'est le reproche que Dieu vous fait lui-même. Quand je ne pourrais vous démontrer que Jésus-Christ est le fils de Dieu créateur de toutes choses, qu'il existe avant les siècles, qu'il est Dieu lui-même en même temps qu'il est homme né d'une vierge, il n'en resterait pas moins démontré qu'il est le Christ de Dieu. Après vous l'avoir prouvé comme je l'ai fait, si je ne vous démontrerais pas aussi clairement ce que je viens d'ajouter, c'est-à-dire qu'il a précédé les siècles, qu'il a voulu prendre une chair, se faire homme et tout souffrir pour obéir à la volonté de son père, tout ce que vous pourriez dire, c'est que je me trompe sur ce point ; mais vous ne pourriez vous refuser à reconnaître en lui le Christ promis. (*Dialogue avec Tryphon*, 48)

Selon saint Justin, c'est essentiellement par l'approfondissement des prophéties messianiques contenues dans l'Ancien Testament qu'un Juif doit voir en Jésus non pas seulement le Messie, mais le Fils de Dieu préexistant à la Création du monde. Justin donne quelques exemples montrant que, d'après les prophètes, le Messie doit venir à deux reprises dans le monde, d'abord sous une forme humiliée, ensuite sous une forme glorieuse. Or ce que cette forme glorieuse démontre, c'est que « le Christ n'est point né de l'homme comme nous naissons tous » (*Dialogue avec Tryphon*, 54). Justin donne aussi une interprétation christologique de l'Apparition de Dieu à Abraham sous le chêne de Mambré (Gn 18) qui sera appelée à une grande postérité. Enfin, comme Jésus dans les évangiles ou comme l'Épître aux Hébreux, il voit dans certains psaumes que Dieu laisse une place pour un « second Dieu » à côté de lui. Tryphon écoute tous ces arguments avec politesse mais n'est pas vraiment convaincu. On se quitte donc bons amis en promettant de réfléchir à tout cela.

Tryphon, après un moment de silence, me dit : — Vous voyez qu'il ne vous a pas fallu faire un grand effort pour entrer en conversation avec nous. Je ne puis vous dire combien cet entretien m'a été agréable, et je suis persuadé que tous ceux qui m'entourent ont partagé ce plaisir. Assurément il nous a été plus utile que nous ne l'espérions, et que nous n'aurions osé l'espérer ; s'il nous était possible d'en jouir plus souvent, nous retirerions bien plus de fruits encore de cette manière d'approfondir les divines Écritures. Mais vous êtes sur le point de partir ; vous n'attendez plus que le moment de mettre à la voile : quand vous nous aurez quittés, ne perdez pas notre souvenir ; pensez à nous comme à des amis. — Si je n'étais pas obligé de vous quitter, répondis-je, voilà les entretiens que je voudrais voir s'établir tous les jours entre nous ; mais, au moment de m'embarquer, avec la permission et le secours de Dieu, je vous recommande de ne rien négliger dans l'intérêt de votre salut, pour vous affranchir de vos docteurs, et de savoir leur préférer le Christ du Dieu tout-puissant. (*Dialogue avec Tryphon*, 142)

Une fois le christianisme reconnu religion légale puis religion d'État, les positions entre Juifs et chrétiens s'inverseront. Les chrétiens deviendront majoritaires et les Juifs minoritaires. Ceux qui doivent se défendre pour légitimer leur droit à l'existence se sont plus les premiers, mais les seconds. Du côté chrétien, on assiste à un développement de traités *Adversus Judaeos*, assez agressifs et ne relevant plus vraiment de l'apologétique. Se pose ici la question de l'antisémitisme ou de l'antijudaïsme chrétien mais c'est un tout autre problème que celui qui nous intéresse dans cette conférence.

Saint Justin de Naplouse, auquel on pourrait donner le titre de saint Patron des Apologètes, s'est aussi illustré sur l'autre versant de l'apologétique, à destination des païens. Dans sa *Grande Apologie* ou *Première Apologie*, destinée fictivement à l'empereur Antonin le Pieux (86-138-161), il défend les chrétiens contre les calomnies dont ils étaient l'objet et il cherche aussi à établir la vérité du christianisme. Évidemment l'argumentation est assez différente de celle utilisée avec Tryphon. Elle est plus rationnelle, même si elle ne prend pas la forme d'un traité philosophique. Par ailleurs Justin essaie de rendre la Bible crédible en disant que Platon s'en est inspiré pour élaborer sa propre pensée.

Quand Platon a dit: « La faute est à l'homme libre qui choisit. Dieu n'y est pour rien », il a emprunté cette parole à Moïse; car Moïse est plus ancien que tous les écrivains de la Grèce. Et tout ce que les poètes et les philosophes ont pu dire sur l'immortalité de l'âme, sur les châtiments après la mort, sur la contemplation céleste de la divinité ou tout autre dogme semblable, ils en ont pris le principe dans les prophètes, et sont ainsi parvenus à comprendre et à expliquer ces vérités. (*Grande Apologie*, 44)

Pour convaincre Antonin de cet emprunt, Justin observe que la Loi de Moïse est plus ancienne que tous les livres écrits par les philosophes grecs. Évidemment cette explication nous semble assez faible... Mais le plus important est que, si Justin essaie d'apparenter philosophes et prophètes, c'est pour accrédiater les seconds sur la base des premiers. Rhétoriquement il s'agit d'un argument *a fortiori*, qui suppose une évaluation positive de la philosophie. Pour annoncer l'Évangile aux païens, la philosophie n'est pas seulement un ennemi à détruire, elle peut être aussi un allié précieux. Ici on voit que la posture de Justin n'est déjà plus la même que celle de saint Paul mettant en garde contre « le vain leurre de la philosophie » (Col 2,8)

Il semble également que certains païens avaient du mal à percevoir la nouveauté de l'Évangile. Ils pensaient y reconnaître, sous une autre forme, leurs mythes parlant d'un dieu mourant et ressuscitant, un peu comme les athéniens qui voyaient dans l'Anastasis de saint Paul le nom d'une nouvelle divinité. Justin développe alors une idée qui sera reprise par plusieurs Pères. Il ne nie pas une certaine ressemblance entre l'Évangile et les mythes païens mais il la met sur le compte des démons qui ont eu connaissance à l'avance de ce que Jésus ferait et qui ont voulu l'imiter pour tromper les hommes.

Ceux qui enseignent aux jeunes gens les fabuleuses inventions des poètes n'apportent aucune preuve à l'appui de leurs récits. C'est encore là, nous l'avons démontré, un des moyens dont les démons se servent pour tromper et égarer le genre humain. En effet, sachant par les prophètes la venue future du Messie et le supplice réservé aux impies, ils se sont efforcés d'inspirer croyance à une multitude de prétendus fils de Jupiter, dans l'espoir qu'ils parviendraient à mélanger et à

confondre les prophéties relatives au Christ et les fables merveilleuses inventées par les poètes. Aussi répandirent-ils ces absurdes récits, surtout parmi les Grecs et parmi ceux des Gentils qu'ils croyaient, au dire des prophètes, les plus disposés à recevoir la foi du Christ. (*Grande Apologie*, 54)

Même si Justin et les Pères du II<sup>e</sup> siècle développent une apologétique rationnelle, elle conserve un caractère assez populaire. Disons qu'elle s'adresse aux païens cultivés du temps. Avec Clément d'Alexandrie et Origène, au III<sup>e</sup> siècle, l'apologétique se fait plus précise et pour ainsi dire plus scientifique. On sent qu'une batterie d'arguments rationnels et historiques ont été élaborés par des philosophes païens pour freiner l'extension du christianisme et que les Pères essaient de lutter au même niveau de précision. Puis vient la conversion de l'Empire romain au christianisme au IV<sup>e</sup> siècle et la fin de cette première apologétique patristique. Le dernier grand représentant en est, si l'on veut, saint Augustin et son *De civitate Dei*. L'occasion lui est donnée par la chute de Rome sous les coups d'Alaric, en 411. De nombreux païens interprètent ces tragiques événements comme une punition des dieux de la Cité, fâchés de voir leurs autels désertés à cause de la conversion des romains au christianisme. Augustin développe alors une interprétation concurrente où c'est Dieu qui apparaît comme le seul conducteur de l'histoire, encourageant les uns jusqu'au martyre, punissant les autres pour les mener à la conversion.

### 3. Le Moyen-Âge

L'apologétique chrétienne va connaître une pause de plusieurs siècles, jusqu'à la confrontation avec un nouveau paganisme : l'Islam. J'emploie le terme paganisme parce que c'est comme cela que les chrétiens voyaient cette nouvelle religion, mais bien sûr la différence est grande du paganisme des anciens romains à la religion musulmane qui, historiquement, s'est constituée à partir de débris du judaïsme et de courants chrétiens hétérodoxes.

En Orient la rencontre a été rapide. Ainsi saint Jean Damascène (676-749) a écrit à plusieurs reprises sur l'Islam, qu'il avait pris le temps d'étudier avec précision. Il développe une apologétique défensive (pardon pour le pléonasme...) et offensive. En outre, le grand concept trinitaire inventé par le Damascène, la Péricorèse du Père, du Fils et du Saint-Esprit, semble bien être une réplique à la conception musulmane de l'unité divine selon laquelle Dieu serait « d'un seul tenant », en arabe *as-samad*.

L'Occident mettra plus de temps à réorganiser son apologétique sur de nouvelles bases intellectuelles. Ce n'est qu'au XIII<sup>e</sup> siècle que les scolastiques produiront des œuvres significatives dans ce domaine. Les deux plus célèbres sont dues à des dominicains : la *Somme contre les Gentils* de saint Thomas d'Aquin et surtout le *Pugio fidei adversus Mauros et Iudaeos* du catalan Raymond Martin. Comme le titre l'indique, cet ouvrage est dirigé contre les Musulmans et les Juifs. Bien sûr Raymond Martin n'est bien disposé ni envers les uns ni envers les autres. Mais on ne peut nier qu'il ait, comme Jean Damascène, fait un réel effort d'étude de son adversaire. Martin cite plusieurs fois le grand philosophe musulman al-Ghazali (1058-1111), souvent de manière fidèle, parfois en le détournant pour qu'il serve à son propos.

## 4. La Réforme

Après la période patristique et la période médiévale, l'apologétique catholique va prendre une troisième figure à partir du XVI<sup>e</sup> siècle et l'extension de la Réforme. L'élément nouveau est l'introduction de l'Église dans l'argumentation. Puisque les réformateurs contestaient sinon l'Église en tant qu'entité spirituelle, au moins sa constitution hiérarchique et au premier chef la papauté, les controversistes catholiques vont préciser les critères caractérisant la véritable Église fondée par Jésus-Christ. De cette réflexion finiront par émerger les quatre « notes de l'Église » (*notae ecclesiae*) présentes dans les Symboles de la foi : unité, sainteté, catholicité (au sens d'universalité) et apostolicité. Bien entendu l'Église catholique pouvait se prévaloir d'être la seule à en posséder l'intégralité, contre les communautés protestante. Au XIX<sup>e</sup> siècle, un John-Henry Newman encore anglican cherchait lui aussi à prouver l'authenticité de l'Église d'Angleterre sur la base de ces notes, les deux plus importantes à ses yeux étant l'apostolicité et la sainteté. Il embrassera la foi catholique le 9 octobre 1845.

Dans le VIII<sup>e</sup> arrondissement de Paris se trouve la rue Pierre-Charron. Elle a été rendue célèbre par le chanteur Renaud qui, dans sa chanson *Les charognards*, stigmatise la violence policière ayant conduit un gangster à la mort dans cette rue, le 3 décembre 1975. Ce Pierre Charron était un théologien parisien du XVI<sup>e</sup> siècle (1541-1603), proche de Montaigne, plutôt tolérant en matière religieuse. Il est surtout connu pour son *Traité des trois vérités* parce que, le premier, il eut l'idée de conduire l'apologétique catholique en suivant un plan en trois parties correspondant à ces trois vérités que sont : 1/ Dieu ; 2/ le Christ ; 3/ l'Église catholique. Citons Pierre Charron :

« Il y a religion recevable de tous et d'un chacun, contre tous Athées et Irreligieux. »

« De toutes religions, la chrétienne est la meilleure : contre tous mescreans, Gentils, Juifs et Mahumétans. »

« De toutes les parties qui sont en la Chrestienté, la Catholique Romaine est la meilleure : contre tous hérétiques et schismatiques. » (Pierre Charron, *Traité des trois vérités*)

La répartition de la matière donne une idée de l'endroit où portait l'effort des théologiens catholiques de l'époque : alors que les deux premières vérités sont traitées en 200 pages à peine, la troisième prend à elle seule plus de 400 pages ! Désormais, tous les ouvrages d'apologétique se feront en trois démonstrations successives : *demonstratio religiosa*, visant à montrer l'existence de Dieu ; *demonstratio christiana*, pour établir l'excellence de Jésus-Christ sur tous les prophètes et fondateurs de religion ; *demonstratio catholica*, démontrant que la seule véritable Église voulue et fondée par le Christ est l'Église catholique romaine.

## 5. Les Lumières

À partir du XVIII<sup>e</sup> siècle les Lumières diffusent en Europe de nouveaux courants de pensée, incompatibles avec le christianisme et bien souvent en lutte ouverte contre lui. On peut les ramener à deux modèles : le *déisme* qui promeut un Être suprême compatible avec la raison, donc sans mystères, ni dogmes à croire, ni sacrements ; le *matérialisme athée* pour lequel l'univers n'a pas à

recevoir d'explication transcendante. La *demonstratio catholica* et, dans une moindre mesure, la *demonstratio christiana* passent à l'arrière-plan. L'apologétique consacre ses efforts à la *demonstratio religiosa* pour établir l'existence d'un Dieu créateur susceptible de s'adresser à l'homme dans la Révélation biblique. Elle prend une tournure franchement philosophique en se réappropriant les deux perspectives déjà dégagées par la théologie médiévale sur les « preuves » de l'existence de Dieu.

La première perspective a été ouverte par saint Anselme de Cantorbéry (c. 1033-1109) qui dans son *Proslogion* montre à partir du dynamisme de l'intelligence humaine qu'il lui est impossible de nier l'existence de Dieu. C'est ce qu'on appelle depuis Kant (qui s'est employé à le réfuter) l'*argument ontologique*. Il a fasciné les plus grands esprits et on en trouve des variantes chez Descartes, Spinoza, Leibniz et Hegel. Il me semble qu'il serait plus juste de le nommer « argument par l'esprit », plutôt que argument ontologique, mais on ne peut pas refaire l'histoire terminologique de la philosophie...

La deuxième perspective est celle de saint Thomas d'Aquin qui, par considération des réalités finies, ébauche cinq voies différentes conduisant à l'affirmation de Dieu (par le mouvement, par la causalité efficiente, par la contingence, par les degrés d'être, par l'ordre du monde). Pour distinguer cette ligne de celle d'Anselme, on pourrait dire qu'il s'agit de l'« argument par l'être ».

C'est sur la base de cette double perspective philosophique que le Premier concile du Vatican, réuni en 1870 par le Pape Pie IX, donne une définition dogmatique très importante sur le rapport de la foi à la raison.

La sainte Mère Église tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être certainement connu par les lumières naturelles de la raison humaine, au moyen des choses créées (cf. Rm 1,20). (Constitution *Dei Filius*, ch. 2)

Cette affirmation très ferme suscite aussitôt une question : de quelle nature est la connaissance de Dieu obtenue par « les lumières naturelles de la raison » ? Est-elle un substitut ou un complément à la foi théologique ? Est-ce que les preuves philosophiques de l'existence de Dieu dispenseraient de la foi en Dieu ou, pire, rendraient cette foi impossible ? Le concile du Vatican donne aussitôt deux raisons pour lesquelles la Révélation était nécessaire. D'abord pour permettre à tous les hommes, et non pas seulement à une petite élite d'intellectuels, d'acquiescer « la certitude incontestable » de l'existence de Dieu. Ensuite, et c'est beaucoup plus important, parce que les preuves de l'existence de Dieu ne communiquent pas la grâce surnaturelle que donne la Révélation reçue dans la foi.

Ce n'est pas à cause de cela [=la certitude universelle de l'existence de Dieu] que l'on doit dire la révélation absolument nécessaire, mais c'est parce que Dieu, dans sa bonté infinie, a élevé l'homme à une fin surnaturelle, c'est-à-dire pour le mettre en état de participer aux biens divins qui surpassent tout à fait l'intelligence de l'homme, « car l'œil de l'homme n'a point vu, son oreille n'a point entendu, son cœur n'a pu s'élever à comprendre ce que Dieu a préparé pour ceux qui l'aiment » (1 Co 2,9). (Constitution *Dei Filius*, ch. 2)

Ces définitions dogmatiques n'ont cependant pas eu beaucoup d'effets sur les intellectuels les plus hostiles à la foi chrétienne – aussi bien tel n'était pas leur but direct. C'est pourquoi l'apologétique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle se renouvellera profondément pour ancrer de manière beaucoup plus convaincante le désir de connaître Dieu dans la nature humaine non encore touchée par la Révélation. C'est ce que l'on a appelé la méthode d'immanence, dont le meilleur promoteur est incontestablement le philosophe français (et tala!) Maurice Blondel (1861-1949). Dans sa *Lettre sur les exigences de la pensée contemporaine en matière d'apologétique*, publiée en 1896, Blondel énonce très clairement le problème.

La pensée moderne avec une susceptibilité jalouse considère la notion d'immanence comme la condition même de la philosophie ; c'est-à-dire que, si parmi les idées régnantes il y a un résultat auquel elle s'attache comme à un progrès certain, c'est à l'idée, très juste en son fond, que rien ne peut entrer en l'homme qui ne sorte de lui et ne corresponde en quelque façon à un besoin d'expansion, et que ni comme fait historique, ni comme enseignement traditionnel, ni comme obligation surajoutée du dehors, il n'y a pour lui vérité qui compte et précepte admissible sans être, de quelque manière, autonome et autochtone. Or d'autre part, il n'y a de chrétien, de catholique que ce qui est surnaturel, – non pas seulement transcendant au simple sens métaphysique du mot, parce qu'enfin on peut supposer des vérités et des existences supérieures à nous dont l'affirmation procédant de notre fond, serait immanente elle-même, – mais proprement surnaturel ; c'est-à-dire qu'il est impossible à l'homme de tirer de soi ce que pourtant on prétend imposer à sa pensée et à sa volonté. (*Lettre sur les exigences...*, p. 28)

Comment résoudre ce paradoxe ? Comment, pour ainsi dire, faire sortir de l'immanence de l'homme la transcendance de Dieu sans aussitôt immanentiser Dieu ? La solution de Blondel est de quitter le plan de la raison où se cantonne habituellement l'apologétique et de se placer à celui de l'action. Car l'action à la fois nous est propre, elle nous est immanente, et elle déborde toujours ce que nous attendons d'elle, elle nous est transcendante. C'est en réfléchissant l'action, de son *archê* à son *télos*, que s'imposera à l'homme l'option indéclinable : ou bien l'attente de Dieu, ou bien la négation de l'homme.